

## ÉDITO

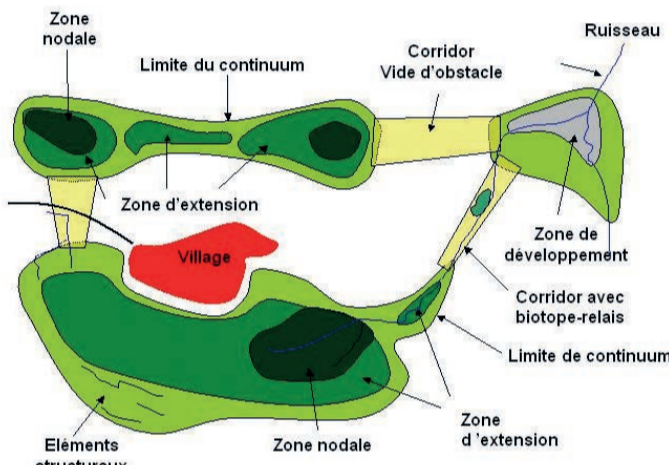
Nivelles est une ville à la campagne qui bénéficie à divers endroits d'une biodiversité exceptionnelle. Une biodiversité qui est préservée et développée par des personnes investies notamment dans le Plan communal de développement de la nature.

Mais où sont les points névralgiques ? Ce dépliant a pour objectif de vous présenter la carte de ce réseau réalisée dans le cadre du PCDN et de vous faire découvrir plusieurs sites, accessibles ou visibles de la voie publique, ainsi qu'une partie de sa faune et de sa flore.

Pascal RIGOT,  
Échevin du Développement durable

## LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

Le réseau écologique représente l'ensemble des sites riches en biodiversité (comme un bois, une zone humide, une prairie maigre, etc.) et l'ensemble du maillage écologique (alignements d'arbres, haies, mares, etc.). Il permet de relier les différents sites et à la faune et la flore de se disperser.



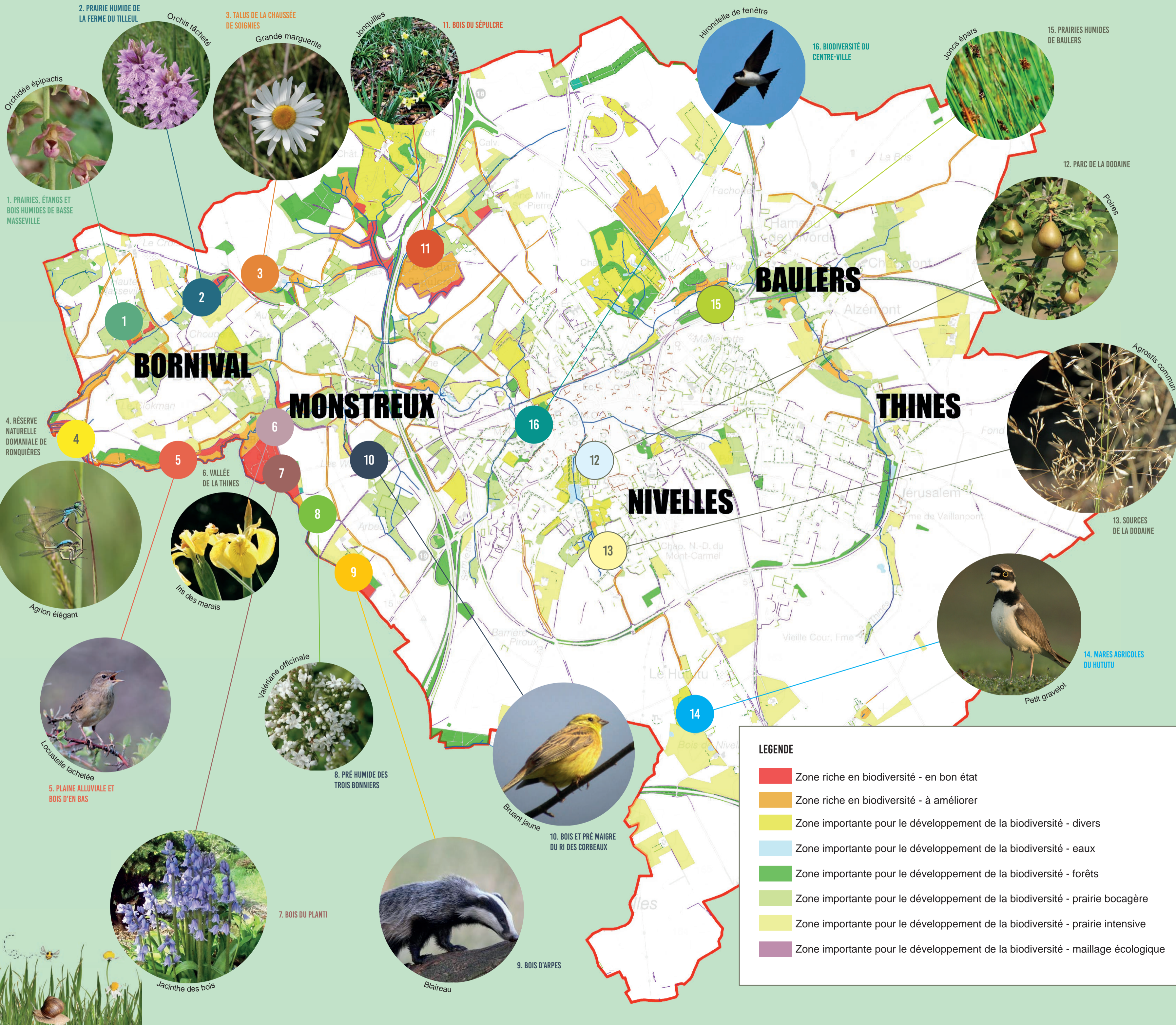
Ce réseau comporte parfois des espèces protégées par la loi de conservation de la nature (on parle de «nature extraordinaire») et aussi des espèces qui ne sont pas en voie de disparition («nature ordinaire»). L'ensemble doit cohabiter avec les habitants, les entreprises, les infrastructures et autres activités humaines. La cohabitation peut être possible. Des aménagements peuvent être réalisés pour l'améliorer et le développer.

## LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)

Le PCDN est un programme d'actions à réaliser pour protéger la biodiversité sur le territoire communal. Elaboré par la Ville, le PCDN fait appel à la participation citoyenne pour mettre en place ces actions : opération batraciens, réhabilitation de sentiers, ruchers, semaine de l'arbre, jardins ouverts, etc.

Plusieurs partenaires, représentants d'associations (Cercle apicole de Nivelles, Contrat de Rivière Senne, ADESA, Natagora, Les Amis de la Nature) et des bénévoles contribuent à sensibiliser la population et à préserver la biodiversité sur notre entité. Plusieurs de nos actions sont subsidiées par la Région wallonne et nous sommes épaulés par la Fondation Rurale de Wallonie.

PCDN  
Nature  
Nivelles



### LEGENDE

- Zone riche en biodiversité - en bon état
- Zone riche en biodiversité - à améliorer
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - divers
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - eaux
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - forêts
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - prairie bocagère
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - prairie intensive
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - maillage écologique

## PRAIRIES, ÉTANGS ET BOIS HUMIDES DE BASSE MASSEVILLE

Au lieu-dit «la Grande Vienne». Accessibles via le sentier longeant le Ri Mathieu Simon (chemin Barbette).

En aval du bois : des zones de sources et des zones plus sèches

**FAUNE**

- Chevêche d'Athéna
- Triton crêté (amphibien)

**FLORE**

- Peupleraie avec en sous-étage des reliques de saules têtards
- Orchidée épipactis à larges feuilles (espèce protégée)



Les étangs © Contrat de Rivière Senne

1

## PRAIRIE HUMIDE DE LA FERME DU TILLEUL

Traversée par le Ri Mathieu Simon, visible de la rue Evrard Tricot.

**FAUNE**

- Oiseaux bruant jaune et fauvette
- Sylvaie, petit papillon orange

**FLORE**

- Orchidée protégée
- Végétation de pré humide comme le jonc acutiflore



2

## RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE DE RONQUIÈRES

4

**FAUNE**

- Oiseaux des marais et des étangs : martin-pêcheur, râle d'eau, rousserolle effarvate, etc.
- Crapaud commun, grenouille rousse
- Libellule fauve, agrion élégant

Situé à la frontière de Bornival, ce lieu protégé depuis 1988 s'étend le long du Canal Charleroi-Bruxelles.



La réserve naturelle © Jeanne Lauvaux

**FLORE**

- Boisement, mégaphorbiaie, roselière, ...

## PLAINE ALLUVIALE ET BOIS D'EN BAS

Situés rue du Bois d'en bas à Bornival, occupent le versant nord de la Vallée de la Thines.

**FAUNE**

- Oiseau locustelle tachetée

**FLORE**

- Chêne, bouleau, frêne, hêtre, jacinthe des bois
- Végétation nitrophile comme la reine des prés

La Thines © Contrat de Rivière Senne



5

## VALLÉE DE LA THINES

En aval de la ferme blanche de l'Abbaye à Monstreux, la Thines traverse des prairies accessibles via le chemin Hiernoulet en passant par le pont aux Lapins jusqu'au Bois du Planti.

**FAUNE**

- Martin-pêcheur
- Hirondelle de fenêtre (ferme de l'Abbaye)

**FLORE**

- Cresson de fontaine
- Zones de sources et de méandres : massette et baldingère
- Mégaphorbiaie : iris des marais



9

## BOIS D'ARPE

A cheval sur Monstreux et Seneffe, ce reliquat d'un massif forestier jadis beaucoup plus vaste est classé Natura 2000.

**FAUNE**

- Oiseaux cavernicoles
- Crapaud accoucheur ou alyte (amphibien)
- Blaireau
- Insecte : Aromie musquée

**FLORE**

- Chêne, hêtre
- Anémone sylvie, jonquille, jacinthe des bois, gagée à spathe (rare)



## BOIS DU PLANTI

À cheval sur Monstreux et Seneffe, traversé par le Ri Pont-à-Mousson, ce site est classé Natura 2000. Accessible à pied via le vieux chemin de Soignies.



**FAUNE**

- Oiseau martin-pêcheur
- Blaireau
- Gammare, grenouille rousse, salamandre tachetée
- Cerf Élaphe

**FLORE**

- Hêtraie-chênaie atlantique : jacinthe des bois, jonquille, anémone des bois, gagée à spathe (rare)

7

## PRÉ HUMIDE DES TROIS BONNIERS

Visible du vieux chemin de Soignies, entre le Bois du Planti et le Bois d'Arpes, en rive droite du Ri Pont-à-Mousson.

**FLORE**

- Peupleraie
- Épilobe hirsute, angélique des Bois, menthe aquatique, valériane officinale



Pré humide © Ville de Nivelles

8

## BOIS ET PRÉ MAIGRE DU RI DES CORBEAUX

Accessibles via un sentier du Hameau des Waïlles vers l'église de Monstreux et longeant le Ri des Corbeaux.



**FAUNE**

- Oiseaux : chevêche d'Athéna, bruant jaune, chardonneret élégant

**FLORE**

- Arbres têtards
- Forêt alluviale d'aunes glutineux, saules blancs et frênes
- Pré maigre : Fétuque rouge, centaurée jacée

10

## BOIS DU SÉPULCRE

Accessible via le Chemin de Baudémont vers le Hameau du Bois du Sépulcre.

**FLORE**

- Vieille hêtraie atlantique à jacinthe des bois
- Jonquille, laiche des bois, anémone sylvie



11

## SOURCES DE LA DODAINÉ

Situées dans une prairie accessible via un sentier du chemin de Stoisy, longeant le ruisseau de la Dodaine.

**FAUNE**

- Batraciens

**FLORE**

- Agrostis commun (graminée), centaurée jacée, saule, aune, frêne têtard, reine des prés, scirpe des bois



13

Mares © Ville de Nivelles

14

## MARES AGRICOLES DU HUTUTU

Hameau du Hututu, chemin du Château, près du domaine privé du Château du Bois de Nivelles.

**FAUNE**

- Crapaud accoucheur
- Oiseaux : hûtrier pie, petit gravelot



## PARC DE LA DODAINÉ

Traversé par l'avenue Jules Mathieu, parc arboré et réserve didactique (verger, mares, rucher, hôtel à insectes) longée par le Ri Spiritus Sanctus

**FAUNE**

- Oiseaux semi-domestiqués
- Chauve-souris

**FLORE**

- Végétation de sous-bois

12



Verger © Ville de Nivelles

## PRAIRIES HUMIDES À BAULERS

Accessibles via un sentier situé dans le tournant de l'avenue de la Gare et de la plaine de jeux Prairies traversées par la Thines qui prend sa source au sud du zoning sud.

**FLORE**

- Végétations hygrophiles : jonc épars, macette
- Saule têtard

15



© Ville de Nivelles

16

## BIODIVERSITÉ DU CENTRE-VILLE

En ville, la nature a aussi sa place. Actions réalisées : gestion différenciée des parterres communaux, alignements d'arbres, installation de nids à hirondelles, opération zéro pesticides depuis 2013, etc.



**FAUNE**

- Faucon, hirondelle et autres oiseaux communs

© Ville de Nivelles

## ÉTUDE DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

DÉCOUVREZ LA RICHESSE NATURELLE DE NIVELLES



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET/OU POUR REJOINDRE LES BÉNÉVOLES DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE, CONTACTEZ LE SERVICE ENVIRONNEMENT.  
> ENVIRONNEMENT@NIVELLES.BE  
067.88.21.79

CE DÉPLIANT A ÉTÉ RÉALISÉ GRÂCE À L'AIDE FINANCIÈRE DE LA RÉGION WALLONNE

## COORDONNÉES UTILES

• ÉCHEVINAT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
PASCAL.RIGOT@NIVELLES.BE  
067/88 22 10

• SERVICE ENVIRONNEMENT  
ENVIRONNEMENT@NIVELLES.BE  
067/88 21 79

